Rapprocher l'AFD et la Caisse des Dépôts au service du développement et de la solidarité internationale

Réaction de Coordination SUD à la publication du rapport de Rémy Rioux

Le rapport du préfigurateur Rémy Rioux, secrétaire général adjoint du Ministère des affaires étrangères, a été remis au président de la République le 13 janvier 2016. L'occasion pour Coordination SUD, qui suit avec attention cette réforme, de réagir.

Avec cette réforme, la France a la possibilité de se doter d'un instrument de premier plan sur la scène internationale et de moderniser sa coopération au développement pour la mettre au service du nouvel agenda mondial. Le rapport ouvre par ailleurs des champs pour l'innovation et la recherche tout en faisant émerger de nouveaux sujets tels que la question des migrations et des pistes pour approfondir le nouveau mandat de l'AFD sur la gouvernance.

Enfin, Coordination SUD se félicite de la bonne prise en compte par Rémy Rioux de plusieurs demandes de Coordination SUD et notamment de la valeur ajoutée et du rôle des ONG françaises. Coordination SUD constate, tout de même, que certains sujets ne restent que trop faiblement traités.

I. Une partie des recommandations des ONG figurent dans le rapport du préfigurateur…

1. Le maintien des missions de développement de l'AFD

Le rapport du préfigurateur reprend une grande partie de l'analyse de Coordination SUD sur la référence aux objectifs de développement durable (ODD) et se prononce en faveur du maintien des missions de développement de l'AFD, en particulier ses actions en direction des pays et des populations les plus vulnérables, pour la défense des droits, la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités.

Pour le préfigurateur, « *il doit être possible de doter le groupe CDC-AFD d'une stratégie unique, au service des ODD. Un nouveau cadre de redevabilité devra du reste être mis en place pour permettre à la France de rendre compte de sa contribution aux ODD, sur son territoire et en appui à ses partenaires.* »

Le rapport précise également que la réforme doit permettre de conserver ces priorités de l'aide française, et d'accroître les actions en leur faveur, à mesure que les enveloppes de dons confiées à l'AFD seront augmentées.

2. Une réforme pour étendre le partenariat avec les ONG

Le rôle important des ONG et leur droit d'initiative sont reconnus et les recommandations du préfigurateur vont dans le sens d'un approfondissement du dialogue stratégique afin de mieux intégrer l'expérience des ONG, leurs approches innovantes et leurs attentes dans les stratégies de l'AFD.

Le rapport demande également d'accélérer la mise en œuvre des projets et de faire transiter une part croissante de l'aide française par le canal des ONG. Enfin, Rémy Rioux propose de rationaliser les différents outils de financement et de maximiser la contribution des ONG aux activités de l'AFD.

3. La gouvernance et l'identité de l'AFD semblent préservées

Le rapport du préfigurateur marque l'importance de préserver une gouvernance multi-acteurs. L'AFD dispose actuellement d'un conseil d'administration où se retrouvent les tutelles ministérielles, la représentation parlementaire, des personnalités qualifiées parmi lesquels ses partenaires (acteurs économiques, associatifs et collectivités locales), le monde scientifique et les représentants du personnel. La place des ONG et la diversité des parties prenantes dans la gouvernance sont maintenues dans les propositions du préfigurateur.

Cette réforme, qui va se traduire par une loi déposée au Parlement au premier trimestre 2016, doit conserver l'ensemble de ces points.

II. ...mais d'autres sujets restent trop faiblement traités

1. La lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités dans les orientations stratégiques mériteraient une plus grande place

Pour Coordination SUD, la future agence ne sera efficace que si elle sert une politique de développement durable et de solidarité internationale fondée sur la défense des droits, la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités. Or, dans le rapport, la place réservée à ces priorités est insuffisante, et ces objectifs ne figurent pas dans les priorités mises en avant par le préfigurateur pour le rapprochement des deux institutions.

Si l'accent mis sur le changement climatique est un point positif à souligner dans un contexte post-COP21, d'autres sujets auraient également mérité une telle attention. En effet, seuls la lutte contre le changement climatique, l'aménagement du territoire, la diplomatie économique, la question des migrations et la gouvernance sont érigés en priorités sectorielles pour la future stratégie conjointe de l'AFD et de la Caisse des dépôts (CDC).

Pour Coordination SUD, le rapprochement de l'AFD avec la CDC doit amplifier les moyens d'une plus grande solidarité avec les pays les plus pauvres et les populations les plus défavorisées.

2. La place de la diplomatie économique et l'élargissement des zones géographiques d'intervention ne sont pas sans poser de question

Les objectifs et les orientations stratégiques de la nouvelle agence doivent être au service de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et de la loi d'orientation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI) du 8 juillet 2014.

Pour Coordination SUD, le rapprochement de l'AFD et du groupe Caisse des dépôts doit répondre à l'atteinte de ces objectifs précis et non pas de « *permettre de travailler plus efficacement avec les entreprises françaises dans les pays du Sud* ». La politique de développement et de solidarité internationale ne vise pas à contribuer au redressement économique de notre pays. A cet égard, il conviendra d'être vigilant sur la mise en œuvre du continuum AFD/ Proparco/ CDC/ BPIFrance afin qu'il ne conduise pas de fait à une aide liée sans la nommer.

3. Dégager des moyens pour les pays et les populations les plus vulnérables

Dans son discours du 25 août dernier, le Président de la République avait indiqué que le rapprochement de l'AFD avec la CDC permettrait d'augmenter les ressources de l'Agence. Si cette augmentation est bien présente dans le rapport Rioux, il reste à définir la nature des ressources utilisées et les finalités recherchées.

Coordination SUD note que sur les 4 milliards annoncés, seuls 370 millions d'euros seront disponibles sous forme de dons. Or, on ne prête ni à un pays en guerre, ni à un État failli, ni pour financer des secteurs sociaux, et les dons sont les meilleurs vecteurs pour que l'aide touche effectivement les populations qui en ont le plus besoin. Coordination SUD rappelle que cette réforme doit permettre le déploiement de moyens consistants en dons et subventions pour la solidarité internationale, pour les pays les moins avancés et les pays pauvres prioritaires, comme défini par le CICID du 31 juillet 2013.

4. Une meilleure prise en compte des migrations et des problématiques de crise qui devraient néanmoins faire l'objet de deux parties distinctes

Enfin, une partie du rapport se penche sur les questions de migrations et reconnaît notamment le lien positif entre migrations et développement. Cependant, Coordination SUD regrette la seule mention et l'association, dans une même partie, des questions migratoires et des questions de crises, avec les enjeux de sécurité.

La mise au même plan des migrations et des problématiques de sécurité n'est pas acceptable, et amalgame dangereusement droit à la mobilité et toutes les richesses dont elle est porteuse, et des problématiques propres aux migrations subies suite aux guerres ou aux conflits.

Paris, le 18 janvier 2016